

Les taux de chômage en Bretagne

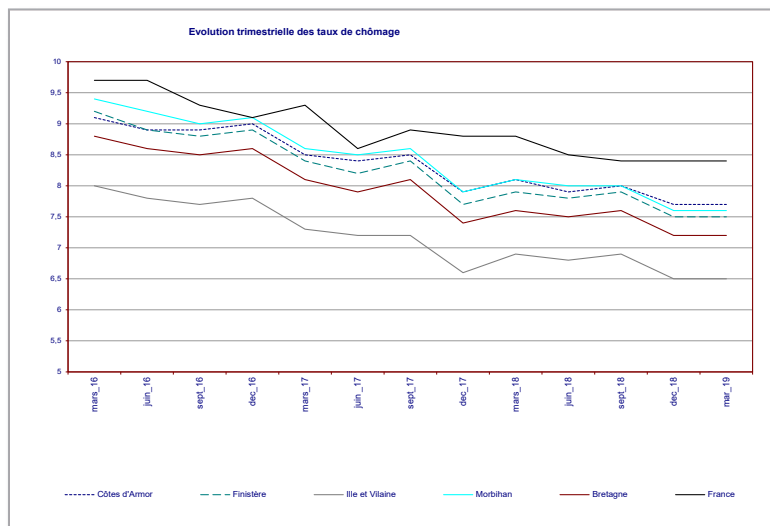
au 1^{er} trimestre 2019

Au 4^{ème} trimestre, en Bretagne, le taux de chômage localisé reste inchangé et s'établit à 7,2 % de la population active. Parallèlement, en France métropolitaine il recule légèrement de 0,1 point et se situe à 8,4%. **En Bretagne comme au niveau national, c'est le plus bas niveau depuis le 1^{er} trimestre 2009.**

Ce trimestre, comme au niveau régional, le taux de chômage n'évolue pas dans les quatre départements bretons. A 6,5%, ce taux est nettement inférieur en Ile-et-Vilaine que dans les trois autres départements où il est proche de 7,5%

Cinq régions enregistrent une très faible baisse de 0,1 point de leur taux de chômage. Il reste au même niveau que le trimestre précédent dans les autres régions.

La Bretagne reste au premier rang des régions ayant le plus faible taux de chômage, au même niveau que les Pays de Loire (7,2%). A l'opposé, les Hauts-de-France présentent toujours le taux de chômage le plus élevé des 13 régions françaises avec 10,8%.



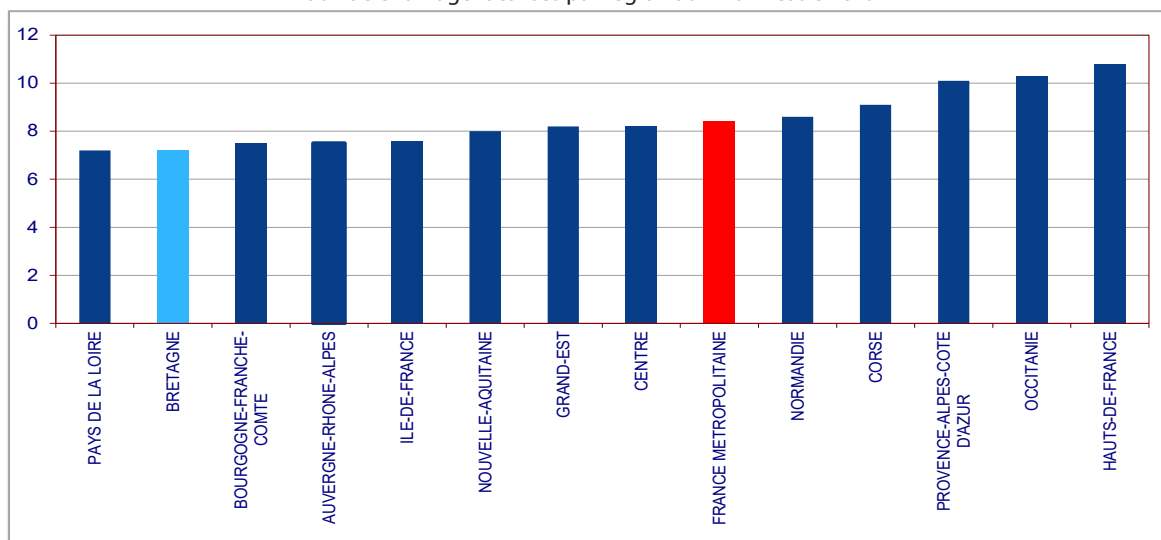
Taux de chômage localisés trimestriels en Bretagne et par département

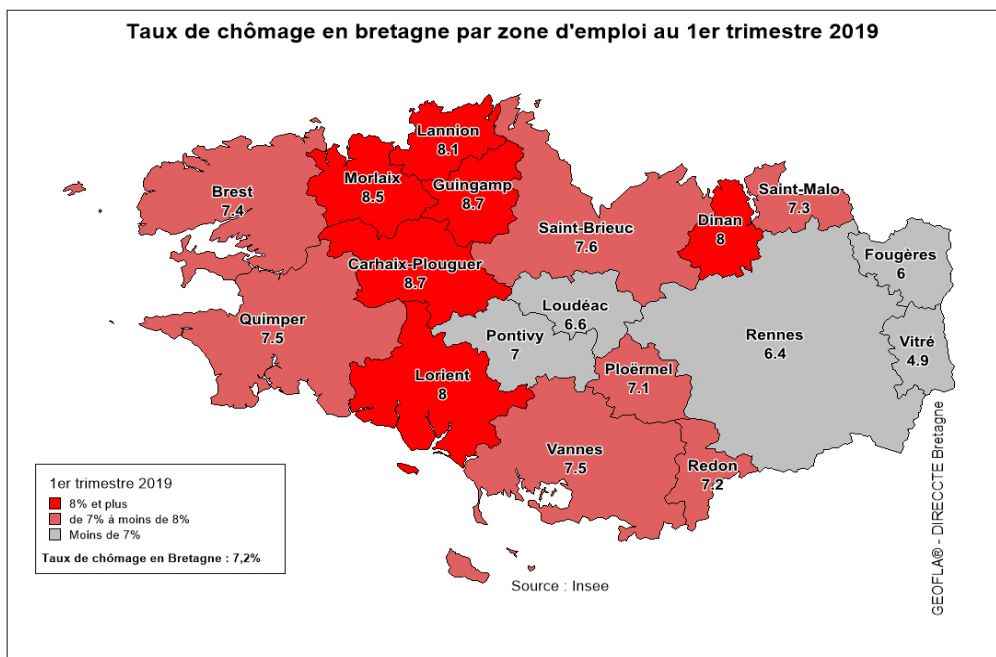
	mars_16	juin_16	sept_16	dec_16	mars_17	juin_17	sept_17	dec_17	mars_18	juin_18	sept_18	dec_18	mar_19
Côtes d'Armor	9,1	8,9	8,9	9	8,5	8,4	8,5	7,9	8,1	7,9	8	7,7	7,7
Finistère	9,2	8,9	8,8	8,9	8,4	8,2	8,4	7,7	7,9	7,8	7,9	7,5	7,5
Ile et Vilaine	8	7,8	7,7	7,8	7,3	7,2	7,2	6,6	6,9	6,8	6,9	6,5	6,5
Morbihan	9,4	9,2	9	9,1	8,6	8,5	8,6	7,9	8,1	8	8	7,6	7,6
Bretagne	8,8	8,6	8,5	8,6	8,1	7,9	8,1	7,4	7,6	7,5	7,6	7,2	7,2
France	9,9	9,7	9,7	9,7	9,3	9,1	9,3	8,6	8,9	8,8	8,8	8,5	8,4

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du bureau international du travail (BIT) sur la population active. Est considéré comme chômeur une personne en âge de travailler de 15 ans et plus et qui répond simultanément à 3 conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Taux de chômage localisés par région au 1^{er} trimestre 2019





Au sein des zones d'emploi, le taux de chômage évolue peu ce trimestre. Il fléchit de 0,1 point dans les zones d'emploi de Guingamp, Lorient, Morlaix et Redon. A l'inverse, il gagne 0,1 point dans les zones d'emploi de Dinan, Lannion, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Vitré. Il reste stable ailleurs. La zone d'emploi de Guingamp culmine toujours avec un taux de chômage de 8,7%, au même niveau que celle de Carhaix-Plouguer. A l'opposé la zone d'emploi de Vitré demeure le secteur géographique où il est le plus bas en Bretagne (4,9%), soit le 7^{ème} plus bas taux des zones d'emploi de France métropolitaine.

Taux de chômage en France métropolitaine par zone d'emploi au 1^{er} trimestre 2019

